

## Exemple de bonne pratique



## Comment les organisations de personnes handicapées peuvent-elles s'assurer que les questions de handicap sont prises en compte dans les processus de prise de décisions locales ?

**Articles de la CRDPH:** 29

**Pays:** Sénégal

**Région:** Afrique de l'Ouest

**Langues disponibles:** Français, Anglais

Implication des Organisations de Personnes Handicapées dans le Réseau des Organisations à Base Communautaire de Yeumbeul Sud

### Description de la pratique et du processus de mise en œuvre

Yeumbeul Sud est une commune d'arrondissement du département de Pikine, situé dans la banlieue de Dakar. Lors du recensement de 2002, elle comptait 80 439 habitants. Compte tenu du nombre important d'Organisations Communautaires de Base (OCB) présentes sur la commune (jusqu'à 75), le Maire de Yeumbeul Sud a invité ces dernières à se regrouper autour d'une seule entité pour rendre leurs actions plus efficaces et coordonnées ainsi que pour lui permettre d'avoir un seul interlocuteur. Ainsi les OCB ont mis en place le Réseau des Organisations Communautaires de Base de Yeumbeul Sud (ROCBYS). Le Réseau compte des associations issues de toutes les catégories socioprofessionnelles de Yeumbeul Sud dont 2 organisations de personnes handicapées (OPH) : Handicap SOS Réinsertion et l'Association des Musiciens Aveugles du Sénégal (AMAS).

Le comité d'organisation de la première assemblée générale du réseau, en 2004, a été dirigé par une personne en situation de handicap. Cela a placé les OPH au cœur du mouvement, dès le début du processus. À l'issue de l'assemblée générale, des membres de Handicap SOS Réinsertion et AMAS ont été placés à la tête des commissions d'organisation : respectivement le comité des femmes et le comité de la communication et des relations extérieures. Le siège du réseau a été installé dans les locaux de la municipalité, dont la partie la plus accessible a été occupée par les OPH membres du réseau.

Ces commissions ont organisé, en 2005, en marge de l'assemblée ordinaire du réseau, des journées de sensibilisation sur la décentralisation en présence du ministre chargé des Collectivités locales et de la Décentralisation. Il intervient dans les secteurs de la micro finance, de l'éducation et de la formation. Les représentants du Réseau sont systématiquement invités lors des réunions du conseil communal et participent aux processus de prise de décision concernant les stratégies de développement local. C'est ainsi par exemple, qu'en collaboration avec la commune, le Réseau a mis en place la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Yeumbeul Sud (MECYS) dont la gestion a été confiée à la trésorière du Réseau, une femme en situation de handicap. Dans le secteur de l'éducation, c'est le président de Handicap SOS Réinsertion, directeur du comité de gestion d'une association de parents d'élèves, qui représente le Réseau au sein du Comité Local de l'Éducation et de la Formation. Dans le cadre du programme annuel d'appui pour l'accès aux fournitures scolaires, tous les enfants de la commune, en situation de handicap ou non, sont pris en compte.

## Les facteurs ayant permis la réalisation de cette pratique

- La **volonté de la Commune** d'encourager la **synergie des actions** de ses partenaires sociaux, de favoriser la **concertation**, de **mettre à disposition de la société civile des espaces publics** (siège du Réseau) ;
- La **motivation**, le **dynamisme**, la **capacité de mobilisation** des OPH dont le travail de terrain était **très visible** et **connu** par les habitants de la commune ;
- L'intégration du concept « **l'union fait la force** » par les OCB et les OPH.

## Les principales difficultés rencontrées

Les OCB de Yeumbeul Sud étaient **nombreuses et difficiles à mobiliser**. Le processus de création du réseau a été confronté à des **problèmes de logistique et de transport**. Les distances étaient souvent **longues et pénibles** dans les banlieues.

Mais grâce à **l'appui financier et matériel du conseil municipal** et de la **solidarité** des acteurs, le Réseau s'est installé en 2 phases.

- La première phase a permis d'installer un **comité restreint de 12 associations** qui ont développé une **stratégie permettant de toucher toutes les OCB** de la commune.
- La deuxième phase a permis de **mettre sur pied le Réseau** avec le **soutien des autorités locales**.

## Les effets de cette pratique

- À travers la mise en place du Réseau, les personnes handicapées ont pu accéder à des **fonctions électives ou nominatives** très importantes. Certaines d'entre elles ont eu des **responsabilités parfois d'une**

**importance capitale** pour le développement de la zone avec la possibilité d'**intervenir dans tous les secteurs** de la vie de la commune.

- La création de la mutuelle d'épargne et de crédit, soutenue par le Réseau, a permis aux **femmes en situation de handicap** de la commune d'avoir **accès à la micro-finance** et de renforcer ainsi leur **autonomie financière**.

- À travers le programme annuel de soutien scolaire, **l'éducation de plusieurs enfants a été soutenue**.

- L'ensemble des membres du réseau a pu bénéficier des **initiatives de renforcement des capacités développées au niveau local** avec le soutien de différents partenaires.

- Les personnes handicapées ont été **systématiquement invitées** à participer aux **sessions de formation** organisées par les organisations communautaires. Au même titre, lorsque les OPH organisaient des activités, elles **intégraient toujours les autres membres** du réseau.

- *« Je suis membre de l'association SOS Handicap Réinsertion. J'ai participé à la Création du ROCBYS. Je me suis occupé de l'organisation financière et matérielle de la 1<sup>ère</sup> assemblée générale avec succès. Aujourd'hui je suis un élu local et conseiller du maire sur la question du handicap. Je dois avouer que le ROCBYS m'a beaucoup influencé sur le plan politique. Je représentais le Réseau dans presque toutes les réunions avec le conseil municipal. C'est de là que je me suis aperçu que je pourrais devenir un élu local. Ainsi j'ai intégré un groupe politique qui m'a présenté aux élections dans ma commune. Grâce à ma popularité auprès des organisations communautaires de base du Réseau et des OPH, je fais maintenant partie de l'équipe municipale. Je compte travailler pour tous mes concitoyens en n'oubliant jamais les personnes en situation de handicap qui constituent la source de mon parcours ».*

#### Un exemple d'inclusion

Le Réseau et les autorités locales **interviennent en prenant en compte les personnes en situation de handicap**. Ils n'hésitent pas à faire **appel à l'expertise reconnue des OPH** et à leur confier des **postes à responsabilité**.

### **Lien avec la CDPH**

L'expérience du Réseau des Organisations Communautaires de Base de Yeumbeul Sud a permis une réelle participation des personnes en situation de handicap dans la gouvernance de leur commune, en lien avec **l'article 29** de la Convention.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

**Abdou Cogna DIOP**, Chargé de la communication et des relations extérieures du Réseau des Organisations Communautaires de Base de Yeumbeul Sud ROCBYS

Tél. : 00 221 77 451 18 06

E- mail : [soshandicappikine@yahoo.fr](mailto:soshandicappikine@yahoo.fr)



## Contexte :

**Rapport complet :** [Les droits en actions – Bonnes pratiques pour une gouvernance locale inclusive en Afrique de l'Ouest \(Handicap international 2010\)](#)

**Critères de cette bonne pratique :** cf. pp 73 – 74 du rapport. **Recommandations pour développer une bonne pratique :** cf. pp 98 – 111 du rapport. **Liens vers d'autres ressources :** [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#)